

CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE D'ACCUEIL, D'INTÉGRATION ET D'ÉTABLISSEMENT DURABLE DES NOUVEAUX ROUYNORANDIENS ET NOUVELLES ROUYNORANDIENNES



Le Cadre de référence en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes a été adopté par le conseil municipal le 7 avril 2025.

PRODUCTION ET RÉDACTION

ADN-organisations et Ville de Rouyn-Noranda (Services communautaires et de proximité | Direction de la vie active, culturelle et communautaire)

RÉVISION LINGUISTIQUE

Secrétariat Suzane Larochelle

CONCEPTION GRAPHIQUE

Feu follet

CRÉDITS DES IMAGES

Couverture avant :

© Christian Leduc, UQAT – Vie étudiante, 2024

Couverture arrière :

© Louis Jalbert, La Mosaïque interculturelle – Pique-nique interculturel, 2023

Autres images :

Les crédits sont indiqués en vignette sous chacune de celles-ci de cette manière :

© Crédit photo

Avec la participation financière de :



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MAIRESSE.....	5
GLOSSAIRE	6
MISE EN CONTEXTE.....	9
DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE	11
Consultations menées auprès des publics cibles.....	11
PORTRAIT DE LA SITUATION	13
Quelques chiffres	13
Faits saillants des consultations.....	14
ENJEUX PRIORITAIRES.....	17
1. L'accessibilité de l'information	17
2. La collaboration entre les organisations	17
3. L'intégration socioprofessionnelle	17
4. La cohabitation et le vivre-ensemble.....	17
VALEURS	19
1. L'ouverture.....	19
2. L'inclusion	19
3. La collaboration.....	19
PRINCIPES DIRECTEURS.....	21
1. L'interculturalisme comme approche globale du vivre-ensemble	21
2. L'affirmation de l'identité plurielle de notre Ville comme moteur de richesse et de diversité	21
3. La reconnaissance des besoins différenciés comme fondement de l'inclusion.....	21
4. L'accessibilité aux services comme élément essentiel de l'établissement durable	21
ORIENTATIONS ET OBJECTIFS	23
Orientation 1 : Favoriser l'épanouissement des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes.....	23
Orientation 2 : Renforcer la concertation et le partenariat entre tous les acteurs impliqués.....	24
Orientation 3 : Faciliter l'accessibilité à l'information et aux services	25
MÉCANISME DE SUIVI ET MISE EN ŒUVRE.....	27
ANNEXE I – SCHÉMA SYNTHÈSE	29
REMERCIEMENTS	31



MOT DE LA MAIRESSE



Rouyn-Noranda est une ville en pleine transformation où l'ouverture et l'inclusion sont au cœur de nos priorités. Chaque année, de nombreux nouveaux citoyens et nouvelles citoyennes choisissent notre ville pour y établir leur domicile, apportant avec eux des parcours, des talents et une diversité qui enrichissent notre communauté et il est de notre devoir de leur offrir un milieu de vie propice à leur épanouissement.

Afin de répondre à leurs besoins et de favoriser leur pleine intégration, la Ville a lancé en 2024 une démarche de consultation impliquant divers groupes (citoyens, organismes, entreprises et institutions locales). Ces consultations ont permis de recueillir des avis précieux et de cerner

les enjeux qui nécessitent notre attention. Le cadre de référence qui en découle est un reflet de ces échanges et un guide pour orienter nos actions.

La Ville de Rouyn-Noranda a toujours été fière de son rôle d'accueil. Cependant, face aux enjeux de croissance démographique et à la nécessité de répondre aux besoins des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes, il devenait essentiel de mettre à jour certaines de nos pratiques. En tant que gouvernement de proximité, nous avons la responsabilité d'agir pour que chaque personne, qu'elle soit née ici ou ailleurs, se sente chez elle et trouve sa place dans notre société. L'inclusion n'est pas un concept abstrait, c'est une priorité municipale qui doit guider nos décisions, nos actions et nos relations avec les citoyens et citoyennes. C'est dans cet esprit que nous avons élaboré le Cadre de référence en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes.

L'adoption de ce cadre de référence est un pas important vers une ville encore plus ouverte, inclusive et collaboratrice. Nous avons effectivement à cœur de renforcer la cohésion sociale, de favoriser la participation citoyenne et de créer un environnement où chaque individu se sent respecté et valorisé, peu importe ses origines ou son parcours. Ce cadre de référence propose ainsi des orientations concrètes et un chemin à suivre pour s'assurer que nos nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes aient toutes les chances de s'intégrer pleinement et de s'enraciner dans notre ville.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce document à travers les consultations publiques et les échanges qui ont eu lieu en 2024 et 2025. Leur contribution a été essentielle pour le façonner. Je vous invite à le consulter pour en découvrir les valeurs, principes directeurs, orientations et objectifs. Ensemble, faisons de Rouyn-Noranda une ville encore plus inclusive et accueillante où chacun et chacune a sa place et contribue à notre avenir commun.

La mairesse,



ACTEUR

« Personne qui prend une part active, joue un rôle important. Personne qui intervient dans un processus social. »¹

COHABITATION

« Fait de cohabiter, de vivre ensemble; coexistence. Vivre avec un autre groupe (ethnique, politique, etc.) présent sur le même territoire ou dans le même espace juridique, sans remettre en cause le système existant. »²

COLLABORATION

« Renvoie à l'acte de travailler ou de réfléchir ensemble pour atteindre un objectif ou pour élaborer une œuvre commune. Cette notion est étroitement liée à celle d'activité collective orientée par une tâche commune. Elle est liée à la nature de la tâche, et à son organisation vis-à-vis du collectif. »³

COMMUNAUTÉ

« Dans l'usage courant, le terme "communauté" est l'un de ces concepts qui se prêtent à plusieurs interprétations. Divers sens y sont apparentés et tournent autour de l'idée fondamentale de partage, dont : 1) le fait de partager quelque chose, comme des valeurs, des buts ou des intérêts; 2) des liens sociaux, accompagnés du partage d'une même conscience de soi ou de son identité; 3) le simple fait d'appartenir à la population d'un secteur, d'un voisinage ou d'une ville. »⁴

DIVERSITÉ CULTURELLE

« Multiplicité des formes d'expression des cultures, des groupes et des sociétés. Ces expressions culturelles se transmettent au sein des groupes et des sociétés et entre eux, ainsi que de génération en génération. La diversité culturelle se manifeste non seulement dans les nombreuses formes à travers lesquelles le patrimoine culturel de l'humanité est exprimé, enrichi et transmis, mais aussi à travers divers modes de création, de production, de diffusion, de distribution et de jouissance artistiques, quels que soient les technologies et les moyens utilisés. »⁵

IDENTITÉ PLURIELLE

« Identité composée de tout ce qui nous définit et non pas seulement d'une seule des composantes identitaires possibles. Cela comprend nos valeurs, nos attitudes, notre personnalité, nos goûts, et bien plus. »⁶

INCLUSION

« Se rapporte à la création d'un environnement où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités. À l'échelle de l'organisation, l'inclusion exige qu'on recense et supprime les obstacles (physiques ou procéduraux, visibles ou invisibles, intentionnels ou non intentionnels) qui nuisent à la participation et à la contribution des personnes. Elle exige également une affirmation des valeurs et des principes d'équité, de justice et de respect en se montrant ouverte à différentes opinions et perspectives, en acquérant une compréhension des autres cultures, expériences et communautés et en faisant un effort conscient pour être accueillants, serviables et respectueux de tous. »⁷

INSTITUTION

« Organisme public ou privé, établi dans une société donnée pour répondre à un besoin particulier, qui revêt une valeur officielle ou légale. »⁸

INTÉGRATION

« Il s'agit d'une question multidimensionnelle qui couvre l'inclusion des migrants dans les sphères économique, psychologique, sociale, linguistique et civique, ainsi que l'habilitation des communautés d'accueil et d'autres acteurs locaux à accueillir les migrants et à collaborer avec eux »⁹

INTERCULTURALISME

« L'interculturalisme, en tant que modèle pluraliste, se soucie autant des intérêts de la majorité culturelle, dont le désir de se perpétuer et de s'affirmer est parfaitement légitime, que des intérêts des minorités et des immigrants; on ne doit donc pas opposer, d'un côté, les défenseurs de l'identité et des traditions de la majorité et, de l'autre, les défenseurs des droits des minorités et des immigrants; il est possible et nécessaire de conjuguer dans une même dynamique d'appartenance et de développement ces deux

¹ Le Robert Dico en ligne, <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/acteur>, consulté le 11 février 2025.

² Larousse, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/cohabitation/17010>, consulté le 11 février 2025.

³ Ergonomie : 150 notions clés, Gérard Valléry et Éric Brangier, DUNOD, 2021.

⁴ Jackson, John D. « Communauté », l'Encyclopédie canadienne, 16 décembre 2013, Historica Canada. www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/communaute, consulté le 11 février 2025.

⁵ UNESCO, Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2005.

⁶ Graines de Paix, Transformer l'éducation pour une société de paix, <https://www.grainesdepaix.org/fr/ressources/dictionnaire/identites-plurielles#:~:text=Une%20identit%C3%A9%20plurielle%20est%20une,nos%20go%C3%BBts%20et%20bien%20plus.>, consulté le 11 février 2025.

⁷ Comité Équité, diversité, inclusion, UQAM, <https://edi.uqam.ca/lexique/equite-diversite-inclusion/>, consulté le 11 février 2025.

⁸ Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française, 2002.

⁹ Organisation internationale pour les migrations, <https://www.iom.int/fr/integration-des-migrants-et-cohesion-sociale>, consulté le 10 février 2025.



© Louis Jalbert, Ville de Rouyn-Noranda – Activité d'accueil des nouveaux Rouynorandiens, 2023

impératifs que sont les aspirations identitaires de la majorité et l'orientation pluraliste. »¹⁰

NOUVEL ARRIVANT/NOUVEAU ROUYNORANDIEN

« Toute personne migrant d'une autre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, d'une autre région du Québec, d'une autre province ou d'un autre pays. Une personne ayant déjà habité à Rouyn-Noranda et qui revient s'y établir est également considérée comme un nouvel arrivant. »¹¹

ORGANISATION

« Groupement, régi ou non par des institutions, qui se propose des buts déterminés. Le terme *institution*, qui figure dans la définition, désigne une structure socialement sanctionnée, qui a valeur officielle, telles les institutions politiques, sociales et religieuses. Un organisme, une entreprise ou toute communauté humaine structurée (syndicat, mouvement, association) sont des organisations. »¹²

ORGANISME

(AU SENS D'ORGANISME COMMUNAUTAIRE)

« Organisme sans but lucratif dont l'objectif est de proposer des services d'aide ou de mieux-être dans une communauté. Les organismes communautaires sont autonomes dans leurs orientations, leurs pratiques et leurs activités. »¹³

OUVERTURE (AU SENS D'OUVERTURE D'ESPRIT)

Qualifie l'attitude d'une personne faisant preuve d'une grande tolérance, manifestant de l'intérêt, de la curiosité et de la compréhension pour les idées qui diffèrent en partie ou totalement des siennes.

PARTENAIRES

(AU SENS DE PARTENAIRES SOCIAUX)

« Groupements représentant des intérêts particuliers différents, mais engagés dans la réalisation d'un projet collectif commun. »¹⁴

PRÉJUGÉ

« Attitude ou opinion préconçue, souvent de coloration affective hostile ou sympathique envers certains objets, certaines actions, certains groupes. Les préjugés imprègnent souvent le milieu social et sont entretenus par des faits isolés, mal rapportés, des croyances non fondées. Ils constituent des obstacles au progrès, difficilement déracinables du fait que, souvent, ils sont alliés à des sentiments égoïstes ou nationalistes. »¹⁵

TOLÉRANCE

« Attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même; fait de respecter la liberté d'autrui en matière d'opinions. »¹⁶

VIVRE-ENSEMBLE

« Forme de cohésion et de solidarité sociales, de tolérance et de civilité, reposant sur des liens qui se déploient sur le plan du vécu et du quotidien entre les individus des différents groupes ou catégories de personnes (âge, sexe, ethnie, etc.) d'une société. »¹⁷

¹⁰ Bouchard, G. (2011). Qu'est-ce que l'interculturalisme?, McGill Law Journal, Revue de droit de McGill, 56(2), 395-468.

¹¹ Cadre de référence du Comité des nouveaux Rouynorandiens, 2022.

¹² Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française, 2005.

¹³ Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française, 2023.

¹⁴ Grand dictionnaire terminologique, 1984.

¹⁵ Grand dictionnaire terminologique, 1990.

¹⁶ Le Robert Dico en ligne, <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/tolerance>, consulté le 20 février 2025.

¹⁷ Grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française, 2009.



MISE EN CONTEXTE

La Ville de Rouyn-Noranda, comme gouvernement de proximité, mobilise l'ensemble de sa communauté pour faire face aux enjeux collectifs, répondre aux aspirations et assurer le mieux-être de ses citoyens et citoyennes. Sa vision¹⁸ est d'être une ville verte et effervescente dans laquelle ces derniers sont fiers de s'y épanouir. Il importe donc que la Ville de Rouyn-Noranda soit à l'écoute de leurs besoins tout en tenant compte de la réalité particulière de certains d'entre eux.

En 2019, à la demande d'organismes du milieu, le conseil municipal a décidé de jouer un rôle de chef de file sur le plan de l'accueil et de l'intégration de nouveaux arrivants; un enjeu incontournable pour le développement social et économique de la Ville puisque les nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes de toutes origines contribuent à l'essor social, culturel et économique de Rouyn-Noranda. De plus, la rareté de main-d'œuvre met en lumière la nécessité de faire de Rouyn-Noranda un milieu de vie dynamique, attrayant et inclusif.

En se dotant d'un cadre de référence en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes, la Ville de Rouyn-Noranda s'arrime avec ses autres politiques et plans d'action (p. ex. Plan de développement économique, Politique de la famille et des aînés) dans le but d'agir en cohérence avec l'ensemble de ses orientations. De plus, cette démarche s'inscrit dans la mouvance nationale actuelle, suivant laquelle plusieurs municipalités du Québec ont adopté des politiques ou cadres de référence pour encadrer leurs actions en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, et ce, tout en répondant à certaines obligations légales (p. ex. *Loi sur l'égalité en emploi*, *Charte des droits et libertés*).

Le cadre de référence est un document de gouvernance qui vise à préciser les valeurs et principes directeurs de la Ville de Rouyn-Noranda afin de permettre une prise de décision plus éclairée en ce qui concerne l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes. Il a comme objectifs :

- d'assurer la cohérence et une gestion efficace des interventions municipales en matière d'accueil, d'intégration et d'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes;
- de définir les valeurs, les principes directeurs et les orientations en matière d'immigration et de diversité culturelle en collaboration avec ses partenaires;
- de coordonner un consensus parmi les partenaires communautaires, économiques et institutionnels.

¹⁸ Ville de Rouyn-Noranda, Planification stratégique 2023-2027.



DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE

La démarche d'élaboration de ce document s'est amorcée par la consultation des différentes politiques et des différents plans d'action déjà en vigueur à la Ville de Rouyn-Noranda ainsi que de documentations pertinentes au sujet des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes. Un portrait statistique a également été réalisé en soutien à la démarche.

Un comité de pilotage, formé de différents représentants (personnel municipal et membres du comité des nouveaux Rouynorandiens), a été créé et mandaté pour encadrer la démarche, discuter de chacune des étapes et valider celles-ci.

Échéancier de la démarche (septembre 2024 à avril 2025)

Septembre	Novembre et décembre
Lancement de la démarche	Rédaction du rapport de consultation
Octobre	Décembre et janvier
Ateliers de consultation avec des groupes ciblés Ateliers de consultation publique	Rédaction du cadre de référence
	Février
	Présentations et bonification du cadre de référence
Octobre et novembre	Avril
Sondage en ligne auprès de la population	Adoption du cadre de référence par le conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda

CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES PUBLICS CIBLES

Plusieurs consultations publiques ont été menées afin de prendre en considération les diverses réalités vécues par des citoyens et citoyennes (principalement des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes), différents partenaires, ainsi que du personnel municipal, concernant l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes.

ACTIVITÉS	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Groupe de discussion avec les membres du comité des nouveaux Rouynorandiens	16
Groupe de discussion avec l'administration municipale	10
Groupe de discussion avec les organismes, les entreprises et les institutions	13
Séance de consultation publique pour les citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda	8
Sondages en ligne	88
TOTAL	135

À la suite des consultations, un rapport a été livré au comité de pilotage, ce qui a permis de mettre en évidence les enjeux les plus importants qui devaient être abordés dans le cadre de référence.



PORTRAIT DE LA SITUATION

QUELQUES CHIFFRES



2022-2023
1 409 personnes
nouvellement
arrivées
avaient établi
leur domicile
à Rouyn-Noranda¹⁹

2021

ROUYN-NORANDA = 29 %
DU POIDS DÉMOGRAPHIQUE DE L'A.-T.
35 % DES PERSONNES
IMMIGRANTES DE LA RÉGION
VIVAIENT À ROUYN-NORANDA²⁰

2021

PROVENANCE DE LA MAJORITÉ
DES PERSONNES IMMIGRANTES
À ROUYN-NORANDA =
AFRIQUE ET EUROPE²¹



2021

50 % des personnes
immigrantes se
trouvaient toujours
en A.-T. un an
après l'obtention
de leur résidence
permanente²²

La présence des campus principaux
de l'Université du Québec en A.-T. (UQAT) et
du Cégep de l'A.-T. favorise l'établissement
d'étudiants internationaux et d'étudiantes
internationales :

2023-2024
PLUS DE 1 050
À ROUYN-NORANDA²³

¹⁹ Données de l'Institut de la statistique du Québec, 2024.

²⁰ Données de Statistique Canada, Recensement 2021.

²¹ Idem.

²² Idem.

²³ Données de l'UQAT et du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, 2024.

FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS

Les principales raisons qui ont motivé les nouveaux Rouynandien·s et nouvelles Rouynorandien·s à venir s'établir à Rouyn-Noranda : le travail, les études, la qualité de vie.

Les barrières linguistiques peuvent générer des défis de compréhension ou de communication entre les personnes immigrantes et les membres de la communauté d'accueil.

Les membres de la communauté d'accueil affirment mal connaître les enjeux auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes.

Les nouveaux Rouynorandien·s et nouvelles Rouynorandien·s affirment qu'il y a un manque d'accessibilité en matière d'information et d'organisation concernant les sports et le plein air ainsi que sur les endroits où il est possible de faire des activités physiques gratuitement.

Certaines organisations qui accompagnent les personnes immigrantes éprouvent des difficultés, notamment quant à l'obtention de l'ensemble des informations nécessaires à leur intégration. Certaines d'entre elles disent d'ailleurs ne pas connaître la globalité des services offerts pour bien les accompagner dans leur processus d'intégration.

Les organismes, entreprises, institutions, nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes reconnaissent l'apport de certains organismes communautaires qui a été nécessaire à leur intégration dès leur arrivée; ils soulignent cependant que l'accompagnement aux personnes immigrantes pour des besoins de base (logement, soins de santé, éducation) est parfois inadéquat ou mal coordonné après leurs premiers mois d'arrivée.



Certains organismes (accompagnant directement ou non les personnes immigrantes) et nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes soulignent la difficulté d'accès à un premier emploi, ce qui limite l'intégration professionnelle des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et peut mener davantage de difficultés d'intégration au sein de la communauté.

L'ensemble des publics cibles souligne que les entreprises manquent de ressources, de formations, d'outils et de compétences pour accueillir, encadrer et retenir efficacement les personnes immigrantes.

Les personnes immigrantes, les organismes qui les accompagnent ainsi que différentes institutions soulignent que le peu de connaissances quant aux avenues de socialisation possibles peut mener les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes à vivre de l'isolement. Ultimement, ceci les met davantage à risque de vivre des problèmes de santé mentale, ce qui peut freiner leur intégration.

L'ensemble des publics cibles indique que les préjugés persistants dans certaines institutions et le choc culturel (p. ex. sur le plan de la langue, des coutumes, des perceptions, des codes sociaux, des valeurs) sont des obstacles à l'intégration des personnes immigrantes.





ENJEUX PRIORITAIRES

Les enjeux suivants ont été identifiés à la suite de l'analyse des faits saillants de la consultation. Ils ont été considérés comme des enjeux prioritaires pour la Ville de Rouyn-Noranda, soit ceux sur lesquels doit se pencher le présent cadre de référence.

1. L'ACCESSIBILITÉ DE L'INFORMATION

La transmission et l'interprétation des informations, entre les acteurs impliqués auprès des futurs nouveaux arrivants et futures nouvelles arrivantes et ceux déjà présents, peuvent être manquantes, incomplètes ou erronées. Les informations sur les activités et les services peuvent être difficiles à trouver pour les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes ainsi que les organisations qui les accueillent. Aussi, la barrière de la langue est un frein à l'accessibilité de l'information, puisqu'elle génère des défis de compréhension et de communication.

2. LA COLLABORATION ENTRE LES ORGANISATIONS

La méconnaissance des services et des outils par les nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes et par les organisations qui les accompagnent ou qui soutiennent leur intégration met en lumière l'importance de consolider la collaboration entre les différents acteurs impliqués. Le continuum de services actuel n'offre pas toujours une réponse efficiente aux différents besoins exprimés, autant par les intervenants que par les nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes.

3. L'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

Une partie importante de l'intégration se réalise par l'entremise de l'emploi et des réalités qui sont vécues en milieu de travail. Malheureusement, différents défis, vécus aussi bien par les employeurs que par les nouveaux arrivants ou nouvelles arrivantes, y sont associés, et ce, que ce soit par rapport aux démarches d'employabilité, à la méconnaissance des droits des travailleurs et travailleuses, à leur intégration socioprofessionnelle ou aux barrières linguistiques.

4. LA COHABITATION ET LE VIVRE-ENSEMBLE

Les réalités interculturelles représentent une richesse pour l'ensemble de la communauté et elles ont avantage à être mieux connues et reconnues. La connaissance réciproque des réalités culturelles favorise une compréhension mutuelle entre la communauté d'accueil et les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes, permettant ainsi de vivre dans un milieu plus ouvert à la diversité.



VALEURS

Les valeurs qui sous-tendent le cadre de référence sont inspirées des valeurs d'écoute, d'engagement, de collaboration et de créativité identifiées dans le plan stratégique 2023-2027 de la Ville de Rouyn-Noranda. S'appuyer sur ces valeurs qui résonnent déjà auprès des Rouynorandiens et Rouynorandiennes et guident les décisions de la Ville, c'est assurer une cohérence des orientations avec les actions déjà mises en place par la Ville et garantir une intégration et un arrimage du cadre de référence avec les autres politiques et plans d'action.

1. L'OUVERTURE

La Ville de Rouyn-Noranda souhaite que chaque membre de la communauté développe une attitude de respect et de compréhension envers les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. Cette bienveillance se caractérise par l'empathie, l'écoute et le désir sincère du bien-être de l'autre. Cela implique également pour la Ville d'agir avec honnêteté et transparence ainsi que de cultiver un climat de confiance envers chaque membre de sa communauté.

2. L'INCLUSION

La Ville de Rouyn-Noranda souhaite créer un environnement où chaque personne fait preuve de tolérance et où elle se sent, indépendamment de ses différences (p. ex. origine, genre, capacités), accueillie, valorisée et soutenue. Il s'agit d'offrir des opportunités équitables et d'éliminer les barrières systémiques qui freinent la pleine participation de chacun, tout en misant sur l'accessibilité des informations et/ou des services.

3. LA COLLABORATION

La Ville de Rouyn-Noranda reconnaît l'importance de travailler ensemble dans un esprit de confiance, de respect et de partage pour atteindre des objectifs communs. Elle valorise la contribution de chacun, la complémentarité des forces individuelles et la recherche collective de solutions innovantes.



© Louis Jalbert, Ville de Rouyn-Noranda
Activité d'accueil des nouveaux Rouynorandiens, 2023



© Piengpan Rupkae, Centre Élisabeth-Bruyère – Groupe de francisation, 2024



PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs visent à guider les actions qui seront menées en lien avec l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes, et ce, en cohérence avec les valeurs établies.

1. L'INTERCULTURALISME COMME APPROCHE GLOBALE DU VIVRE-ENSEMBLE

L'application d'une approche interculturelle, animée par les valeurs de tolérance, de respect et de collaboration, favorise l'établissement durable des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. Leur intégration est une responsabilité partagée par tous les acteurs de la collectivité, avec un leadership municipal.

2. L'AFFIRMATION DE L'IDENTITÉ PLURIELLE DE NOTRE VILLE COMME MOTEUR DE RICHESSE ET DE DIVERSITÉ

L'ensemble des nouveaux Rouynorandiens et Rouynorandiennes vient diversifier le paysage social, économique et culturel de la ville. Il s'agit d'une richesse qu'il faut promouvoir et valoriser.

3. LA RECONNAISSANCE DES BESOINS DIFFÉRENCIÉS COMME FONDEMENT DE L'INCLUSION

Les personnes immigrantes et de minorité culturelle vivent des enjeux particuliers qui ont un impact sur leur établissement durable et qui nécessitent une réponse adaptée.

4. L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES COMME ÉLÉMENT ESSENTIEL DE L'ÉTABLISSEMENT DURABLE

Les services aux nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes doivent être connus, accessibles (physiquement et financièrement) et correspondre à leurs besoins.





ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

ORIENTATION 1

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES NOUVEAUX ROUYNORANDIENS ET NOUVELLES ROUYNORANDIENNES

Par cette orientation, la Ville de Rouyn-Noranda reconnaît la richesse de la diversité culturelle et vise à renforcer cette reconnaissance auprès de la communauté rouynorandienne. Elle souhaite que les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes puissent bénéficier d'un environnement respectueux et bienveillant, où les citoyens et citoyennes sont ouverts au dialogue interculturel tout en étant fiers de participer à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes.

OBJECTIF 1.1

Développer un sentiment d'appartenance des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes à la collectivité.

OBJECTIF 1.2

Favoriser le rapprochement entre les nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes et les membres de la communauté d'accueil.

OBJECTIF 1.3

Prévenir la discrimination, les préjugés et le racisme.

OBJECTIF 1.4

Mettre de l'avant les avantages et la richesse qui découlent de l'inclusion et de l'ouverture à la diversité culturelle.



ORIENTATION 2

RENFORCER LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT ENTRE TOUS LES ACTEURS IMPLIQUÉS

La Ville de Rouyn-Noranda vise à créer, à maintenir et à approfondir la collaboration entre les différents partenaires, actuels et potentiels, dans le but d'optimiser l'accompagnement aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. Cette orientation met en lumière l'importance de l'action concertée pour s'adapter et pourvoir à leurs différents besoins. Elle vise la présence et la diffusion d'un accompagnement efficient auprès des individus et des organisations concernés, et ce, dans l'optique d'œuvrer conjointement à l'établissement durable des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et à leur intégration socioprofessionnelle.

OBJECTIF 2.1

Maintenir
la concertation
des acteurs impliqués.

OBJECTIF 2.2

Assurer une vigie
du continuum
de services pour réduire
les obstacles à l'accueil et
à l'établissement durable.

OBJECTIF 2.3

Promouvoir la collaboration
et l'adaptation entre
les différents
services offerts aux
citoyens et citoyennes.

OBJECTIF 2.4

Faciliter le maillage entre
les organisations qui
soutiennent l'intégration
des nouveaux arrivants et
nouvelles arrivantes et
les milieux professionnels.



© Louis Jalbert, La Mosaïque interculturelle – Pique-nique interculturel, 2023

ORIENTATION 3

FACILITER L'ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX SERVICES

Par l'entremise de cette orientation, la Ville de Rouyn-Noranda souhaite contribuer à la mise en place de stratégies et d'initiatives qui permettent de mieux diffuser les informations à la communauté afin que celles-ci soient plus accessibles, adaptées aux divers besoins, et inclusives afin de les rendre compréhensibles pour tous.

OBJECTIF 3.1

Établir une stratégie de communication qui assure la promotion des services et des outils disponibles dans le milieu et auprès des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes.

OBJECTIF 3.2

Améliorer la communication entre les acteurs impliqués.

OBJECTIF 3.3

Adapter les communications en fonction des publics cibles.

OBJECTIF 3.4

Contribuer à la mise en place de stratégies et d'initiatives pour mieux diffuser les informations et les services à la communauté.



MÉCANISME DE SUIVI ET MISE EN ŒUVRE

Les Services communautaires et de proximité (Direction de la vie active, culturelle et communautaire), via le comité des nouveaux Rouynorandiens, ont comme objectif d'arrimer les pratiques, d'établir une vision commune et de mettre en œuvre des actions concertées qui visent l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes. Ils ont également comme mandat :

- de mobiliser les membres autour des enjeux et favoriser les partenariats au sujet de l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes;
- d'assurer une qualité continue des services quant à l'attraction, l'accueil et l'intégration des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes;
- d'arrimer les pratiques (assurer une vision commune, identifier les rôles respectifs et harmoniser les pratiques de chacun) et de mettre en œuvre des actions concertées qui visent l'établissement durable des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes (en particulier des personnes immigrantes);
- de réaliser un plan d'action annuel afin d'obtenir des résultats concrets, à court terme;
- de réaliser tout autre mandat délégué par le conseil municipal.

En plus d'avoir appuyé la démarche d'élaboration du présent cadre de référence, le comité des nouveaux Rouynorandiens est également responsable du suivi de la mise en œuvre des plans d'action qui seront développés afin d'atteindre les objectifs qui ont été fixés.





ANNEXE I – SCHÉMA SYNTHÈSE

LES VALEURS



OUVERTURE



INCLUSION



COLLABORATION

LES PRINCIPES DIRECTEURS

1. L'interculturalisme comme approche globale du vivre-ensemble;
2. L'affirmation de l'identité plurielle de notre ville comme moteur de richesse et de diversité;
3. La reconnaissance des besoins différenciés comme fondement de l'inclusion;
4. L'accessibilité aux services comme élément essentiel de l'établissement durable.

ANNEXE I – SCHÉMA SYNTHÈSE (SUITE)

LES ORIENTATIONS

ORIENTATION 1 Favoriser l'épanouissement des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes	Objectif 1.1 Développer un sentiment d'appartenance des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes à la collectivité.
	Objectif 1.2 Favoriser le rapprochement entre les nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes et la communauté d'accueil.
	Objectif 1.3 Prévenir la discrimination, les préjugés et le racisme.
	Objectif 1.4 Mettre de l'avant les avantages et la richesse qui découlent de l'inclusion et de l'ouverture à la diversité culturelle.
ORIENTATION 2 Renforcer la concertation et le partenariat entre tous les acteurs impliqués	Objectif 2.1 Maintenir la concertation des acteurs impliqués.
	Objectif 2.2 Assurer une vigie du continuum de services pour réduire les obstacles à l'accueil et à l'établissement durable.
	Objectif 2.3 Promouvoir la collaboration et l'adaptation entre les différents services offerts aux citoyens et citoyennes.
	Objectif 2.4 Faciliter le maillage entre les organisations qui soutiennent l'intégration des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes et les milieux professionnels.
ORIENTATION 3 Faciliter l'accessibilité à l'information et aux services	Objectif 3.1 Établir une stratégie de communication qui assure la promotion des services et des outils disponibles dans le milieu et auprès des nouveaux Rouynorandiens et nouvelles Rouynorandiennes.
	Objectif 3.2 Améliorer la communication entre les acteurs impliqués.
	Objectif 3.3 Adapter les communications en fonction des publics cibles.
	Objectif 3.4 Contribuer à la mise en place de stratégies et d'initiatives pour mieux diffuser les informations et les services à la communauté.

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de ce cadre de référence. Nos remerciements vont aux membres du conseil municipal, aux membres du comité des nouveaux Rouynorandiens, au personnel municipal ainsi qu'à toutes les personnes ayant pris part au processus de consultation.

COMITÉ DE PILOTAGE

Candide Beauvais

Ville de Rouyn-Noranda

Carol Castro

Citoyenne

Membre du comité des nouveaux Rouynorandiens

Claudette Carignan

Conseillère municipale, district centre-ville

Présidente du comité des nouveaux Rouynorandiens

Dominique Morin

Villes et villages en santé Rouyn-Noranda

Membre du comité des nouveaux Rouynorandiens

Julie Lemire

ADN-organisations

Julie Mailloux

Ville de Rouyn-Noranda

Josée Rannou

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Membre du comité des nouveaux Rouynorandiens

Marie-Ève Barbe

ADN-organisations

Stéphanie Larouche-LeBlanc

Ville de Rouyn-Noranda

Valentin Brin

La Mosaïque interculturelle

Membre du comité des nouveaux Rouynorandiens



NOUVELLEMENT

DOUCE
Rebelle
ROUYN-NORANDA